
Rapport de la Commission intercommunale de gestion chargée
de l'examen du budget de la CIEHL pour l'exercice 2016

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 30 septembre 2015 à Jongny, le budget 2016 de la CIEHL.

La Commission était composée de :

<u>Présents</u>	Blonay	M.	Ghiringhelli Gianni
		M.	Mignot Nicolas
	Chardonne	M.	Aegerter Freddy
		M.	Frutig Daniel
	Corseaux	M.	Beldi Yves
		M.	Michaux Patrick
	Corsier	M.	Goy André
		Mme	Vodoz Josiane
	Jongny	Mme	Dutoit Weidmann Annelise
		Mme	Lakhdar Annerose
		M.	Leal Rodrigo (suppléant)
	Montreux	M.	Golaz Denis
		M.	Hess Yanick
	Saint-Légier	Mme	Morier Céline
		Mme	Vouilloz Burnier Marie-France (suppléante)
	La Tour-de-Peilz	Mme	Dubuis Nathalie
		M.	Vallotton Jacques
	Vevey	Mme	Destraz Marie-Catherine
		M.	Dutruy Gilbert
		M.	Schuseil Peter (suppléant)
	Veytaux	M.	Andler Philippe
		M.	Ruch Pascal
<u>Excusés</u>	Blonay	M.	Pierre Barbey (suppléant)
	Chardonne	M.	Laurent Cossy (suppléant)
	Corseaux	M.	Da Costa Silva Vitor (suppléant)
	Corsier	Mme	Claudia Haller (suppléante)
	Montreux	M.	Chiaradia Florian (suppléant)
	Saint-Légier	M.	Marti Guy
		M.	Mamin Michel (suppléant)
	La Tour-de-Peilz	M.	Ziehli Yohan
Veytaux	Mme	Welle Siegler Susanne (suppléante)	

ACCUEIL

Mme Annerose Lakhdar accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Jongny. Elle salue la présence de Mme Fabienne Curchod, syndique de Jongny et présidente du Conseil administratif de la CIEHL et de Mme Rossier, cheffe du service des affaires intercommunales qui sont à disposition de l'assemblée pour répondre aux questions. Elle précise également que comme de coutume un apéritif est prévu à l'issue de la séance.

Mme Lakhdar procède ensuite à l'appel et propose de suivre l'ordre du jour tel qu'il a été transmis à la commission. Le débat est ensuite ouvert.

BUDGET 2016 ET PRÉAVIS TYPE

Mme Curchod rappelle que la CIEHL est alimentée par les contributions annuelles des communes et que, malgré la prévision d'une légère baisse du capital, le montant de la participation est maintenu à CHF 5.00 par habitant. Toutefois, si un grand projet mérite un soutien régional, il sera traité par un préavis à part.

Espace régional des Pléiades.

Mme Rossier et les commissaires de Blonay informent que la séance d'information aux commissions des conseils communaux, prévue le 17 novembre est renvoyée. Cette information leur a été transmise ce jour. En effet la Municipalité de Blonay a décidé de reporter le dépôt du préavis afin de consolider le financement du projet par des entreprises privées (pour les lieux d'accueil notamment). La municipalité estime que le préavis doit renseigner sur le détail du financement. Le montant global du projet est estimé à environ 4,5 millions (dont un million pour les dortoirs, qui pourront accueillir des écoliers notamment). Un préavis spécifique parviendra aux conseils communaux vraisemblablement en mars 2016, avec tous les détails.

Suite travaux transports et urbanisation

Les montants inscrits au budget 2016 font partie du montant global déjà adopté pour ces études qui découlent du projet d'agglomération transports et urbanisation Rivelac. Il s'agit simplement d'une estimation de ce qui sera dépensé en 2016 pour finaliser ces études. Pour mémoire l'étude RC780 dispose d'un budget d'environ CHF 100'000.- et celle sur les transports publics régionaux d'environ CHF 120'000.-. Toutefois les commissaires souhaitent obtenir un tableau récapitulatif de tous les frais engagés et certains demandent s'il y aura des projets concrets, soit la mise en œuvre des études.

Mme Rossier précise que, par exemple, concernant les transports publics régionaux, les propositions (aménagement, fréquences, etc.) devraient être réalisées pour le nouvel horaire 2017. Quant à la RC 780a (de Chardonne à Veytaux), les études peinent à aboutir en raison notamment des exigences phénoménales du canton; les largeurs nécessaires, pistes cyclables, places de stationnement et autres éléments souhaités conduiraient, si l'on raisonne par l'absurde, à démolir une rangée de maisons ! Il s'agit par conséquent de trouver d'autres moyens afin de répondre au mieux aux exigences minimum. Lorsque les propositions seront finalisées, les réalisations concrètes se feront au fur et à mesure des besoins et sont de la responsabilité des communes. La majorité des aménagements concerneront Vevey et Montreux; un peu moins La Tour-de-Peilz et pas les communes des hauts. Concernant les transports publics régionaux, Mme Curchod signale que Corsier et Jongny auront néanmoins des arrêts de bus à refaire pour permettre aux véhicules articulés de stationner et qu'il faut compter CHF 80'000.- par arrêt sans l'abri, s'il est à faire.

A la question de savoir si certaines communes tirent davantage profit de ces études que d'autres, il est répondu par la négative. La CIEHL finance les études considérées comme régionales, par exemple l'étude Ouest aggro ou la RC780 qui est un axe structurant de la Riviera, utile à tous les habitants, même s'il ne traverse pas toutes les communes.

Etude d'opportunité / de faisabilité de fusion(s) et / ou gouvernance régionale.

La communication destinée à l'ensemble des conseils communaux est distribuée séance tenante aux membres de la commission. Il est précisé que le rapport intermédiaire est déposé et consultable sur le site du service des affaires intercommunales www.sai-riviera.ch. Toutefois la facturation débordera sur 2016, mais le montant indicatif de CHF 40'000.- prévu au budget fait toujours partie de l'enveloppe globale de CHF 516'672.- allouée en 2012; celle-ci ne sera pas dépassée.

Même si c'est le statu quo pour le moment concernant la fusion des dix communes de la Riviera, l'étude apporte des éclaircissements sur la perception de notre région. Le rapport constitue une espèce d'"étude environnementale politique" qui fournit des éclairages pour des décisions futures et pour développer des projets à l'échelle de la Riviera. Suite à la première enquête auprès d'un échantillon de population, l'étude actuelle va plus loin. Le diagnostic a été complété par exemple sur les aspects financiers, le projet de société a été développé par des éléments plus concrets, mais restant à l'échelle d'une vision stratégique pour la Riviera et ses habitants. L'analyse des scénarios doit aussi permettre de visualiser ce que l'on perd et ce que l'on gagne avec une (des) fusion(s). En fait, conclut Mme Curchod, les visions et les attentes sont très différentes entre les petites et les grandes communes.

A l'issue de la discussion, Mme Lakhdar procède au vote. L'assemblée accepte le budget 2016 à l'unanimité.

DIVERS

--

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance de la commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes 2015 aura lieu le mercredi 27 avril 2016, à 18h30, à Jongny

CONCLUSIONS

En conclusion, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget 2016 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman.

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

La présidente,

La responsable du rapport,

Annerose Lakhdar

Annelise Dutoit Weidmann

Fait à Jongny, le 6 octobre 2015